



GEMEINSAM
für soziale
Gerechtigkeit

ENSEMBLE
pour la justice
sociale

INSIEME
per la giustizia
sociale

UNIA

Résolution

Reconnaissance de l'Etat de Palestine, la solution à deux États maintenant !

Le syndicat Unia s'est déjà prononcé à plusieurs reprises sur la situation à Gaza. En été 2025, Unia a de nouveau appelé le Conseil fédéral à agir immédiatement face à la famine et aux expulsions de la population civile palestinienne à Gaza et en Cisjordanie. Dans le cadre d'une vaste alliance, Unia a été l'un des principaux organisateurs d'une grande manifestation nationale regroupant 20 000 personnes. À l'automne 2025, Israël, sous le gouvernement d'extrême droite de B. Netanyahu, a lancé une offensive de grande envergure pour prendre entièrement la ville de Gaza et expulser une nouvelle fois la population civile. La stratégie militaire actuelle d'Israël, à savoir le blocus, le blocage des livraisons d'aide, la destruction des infrastructures civiles et la poursuite des déportations de population civile, est inacceptable. La commission compétente de l'ONU a conclu au génocide à l'égard des Palestiniens. Début octobre, un cessez-le-feu a enfin été conclu, les otages ont été libéré-e-s, ainsi qu'une partie des prisonniers palestiniens.

Unia condamne la passivité persistante du Conseil fédéral et du Parlement et exige :

1. Le retrait de l'armée israélienne des territoires occupés, la levée immédiate du blocus de la bande de Gaza et la reprise sans délai du financement de l'aide humanitaire d'urgence pour Gaza via l'UNRWA.
2. La poursuite pénale des crimes de guerre documentés commis par toutes les parties au conflit et le soutien aux initiatives visant à prévenir les déplacements forcés ou les expulsions illégales de la population à Gaza et en Cisjordanie.
3. La sanction des ministres israéliens d'extrême droite et des colons violents.
4. La reconnaissance immédiate d'un État palestinien et la création d'une solution à deux États.
5. La condamnation publique des entreprises, banques et assurances qui participent à l'occupation illégale de la Palestine, ou sont associées au complexe militaro-industriel israélien.
6. L'arrêt immédiat de la coopération militaire avec Israël et de toutes les exportations en lien avec la sécurité. Cela vaut pour la Confédération ainsi que pour les entreprises suisses, notamment en ce qui concerne les armes, les technologies à double usage et les systèmes de surveillance aussi longtemps que dureront les occupations illégales au regard du droit international de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est par Israël.
7. La libération immédiate de tous/toutes les Palestiniens arrêté-e-s sans jugement et de façon arbitraire. Nous demandons au Conseil fédéral de s'engager pour la libération de toutes les personnalités qui sont susceptibles de donner à ce pays un espoir d'aboutir à une solution à deux États.

Notre solidarité va à la population civile palestinienne qui a été victime d'un génocide et qui continue de vivre dans d'intolérables souffrances ainsi que dans le dénuement le plus total. Nous exprimons également notre soutien à la société civile israélienne et aux syndicats qui protestent contre les crimes commis par leur gouvernement d'extrême droite et qui œuvrent pour un cessez-le-feu immédiat, un accord pour les otages et une paix juste.



GEMEINSAM
für soziale
Gerechtigkeit

ENSEMBLE
pour la justice
sociale

INSIEME
per la giustizia
sociale

UNIA

Nous défendons le droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'expression. En Palestine, en Israël et dans le monde entier.

Enfin, Unia exhorte ses membres à se défendre contre toute forme de racisme, en particulier les discriminations islamophobes et antisémites, sur leur lieu de travail.